



Fédération Royale Marocaine des Sports Équestres

Edition 2023

AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : Etrier de Casablanca

Date : Les 16 et 17 sept 2023

Lieu : Casablanca

CSO 1*

CSO 2*

CSO 3*

CND

CIC

Coupe du Trône

CSO Indoor A

CSO Indoor B

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DU PONEY/CHEVAL

La Fédération Royale Marocaine des Sports Équestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la saignée ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait le 25/7/2023

L'ETRIER DE CASABLANCA
Association d'Initiatives d'Équidés
Quartier des Saouds - Casablanca
Tel: 0539222319 / Tel: 05 39 22 23 19

Approuvé par la FRMSE

Rabat, le 27 JUIL. 2023

Badia FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E.

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1 - Organisateur

Nom : ETRIER DE CASABLANCA

Adresse : Ancienne Route d'El Jadida quartier des states

Téléphone : 0674270942

Email : etrierdecasablanca@gmail.com

2- Comité

d'organisation

Président de l'événement : Abdeslam Bennani smiress

Secrétariat du concours : MME AGUILAL SANAA

3 - Directeur de l'événement

Nom : Benmoussa Moulay hmed

Téléphone : 0662834737

Email : etrierdecasablanca@gmail.com

4 - Responsable Covid-19

Nom : Aguilal Sanaa

Téléphone : 0674270942

5 - Médecin de service

Nom : Dr Anas Rguig Assakali

Téléphone : 0633492204

6 - Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : DR MABROUK

Téléphone : 0661-49-49-61

7- Vétérinaire de permanence

Nom : DR MABROUK

Téléphone : 0661-49-49-61

8- Maréchal ferrant

Nom : MARECHAL BRAHIM

Téléphone : 0663-76-94-43

IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension : 80/50

Type de sol :Sable Toubin Clément

2- Carrière de détente

Dimension : 60/40 - 30/40 - 20/40

Type de sol :Sable Toubin Clément

3- Ecuries

Type de boxes : DEMONTABLES

Dimensions boxes : 3.5-3.5

Prix des boxes : démontables 450.00dh Dur 500.00dh (nombre limité 1^{er} réservé 1^{er} servi)

Responsable Hébergement : Prière d'effectuer vos réservations de boxes par email ou par téléphone/sms/WhatsApp ou (Mme sanaa 0674-27-09-42 ou Mr Jamal Mustapha 0653-68-87-49).



4- Programme

Date d'ouverture des écuries : le 15/09/2023 à 14h				
N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	16/09/2023	10h	Poney A1	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
2			Poney A2	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
3			Poney B1	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
4			Poney B2	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
5			Poney C1	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
6			Poney C2	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
7			40/60 Amicale	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
8			70-80	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
9			90-1m	Deux phase FRMSE 274.2.5 (Temps différé)
10	17/09/2023	10h	Poney A1	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
11			Poney A2	Barème A chrono FRMSE 238.2.2
12			Poney B1	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
13			Poney B2	Barème A chrono FRMSE 238.2.2
14			Poney C1	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
15			Poney C2	Barème A chrono FRMSE 238.2.2
16			40/60 Amicale	Barème A au chrono FRMSE 238.2.1
17			70-80	Barème A sans chrono FRMSE 238.1.1
18			90-1m	Barème A chrono FRMSE 238.2.1

